



Déclaration CGT

Réunion de lancement d'un audit sur les accords

Paris, le 06 juin 2014

Cette réunion se tient, à l'initiative de la direction, dans la suite de l'alerte lancée par le CNHSCT le 18 février dernier.

La CGT exprime ses plus vives inquiétudes quand à la manière dont la direction entend répondre à cette alerte.

Parce que le climat est loin d'être apaisé, la crise sociale s'aggrave tant au travers des drames qui endeuillent l'entreprise que des multiples alertes des représentants du personnel dans les services qui restent sans réponse.

Parce que les mesures annoncées par Bruno Mettling ne portent que sur des mesures de prévention tertiaires des risques psycho sociaux et en aucun cas à des mesures de prévention primaires.

Parce que l'audit précédent a été réalisé dans un objectif de campagne de communication pour la direction par le cabinet IDRH qui n'a pas tenu compte des auditions préalables qu'il avait conduit auprès des organisations syndicales.

Si la direction entend mettre en œuvre un audit visant à mesurer sur quelques items l'appréciation statistique ou la perception de quelques uns de l'application des accords avec la caution des organisations syndicales, la CGT n'y prendra pas part.

Globalement, les accords ne sont pas appliqués. C'est un constat de départ qu'il convient de partager. La direction elle-même, dans les réunions CE, DP, dans les commissions de suivi de ces accords, ne feint même plus une volonté de les mettre en œuvre.

Si les accords ne sont pas appliqués, c'est avant tout parce que les moyens nécessaires ne sont pas déployés. C'est une évidence que nombre des mesures qui ont été prise pour sortir de la crise sociale en 2009-2010 sont incompatibles avec la politique de destruction de l'emploi actuelle et les multiples restructurations et réorganisations qui en découlent.

Si la direction entend poursuivre une politique qui priorise le cashflow et les dividendes au détriment de son personnel, si elle entend traiter la question de la souffrance au travail par le biais de fragilités individuelles, si elle entend mesurer l'efficacité sociale par des statistiques, alors la situation n'est pas différente de celle que nous avons connu avant 2009.

La CGT exige que le rendez vous sur l'emploi prévu par la direction en fin d'année se tienne sans attendre car il y a urgence de répondre aux besoins de recrutements dans les services pour que le travail soit fait et ce, dans de bonnes conditions. Cela passe par la réponse à l'exigence unanime des organisations syndicales de 5.000 recrutements cette année.

La CGT considère qu'un audit n'est pas de nature à répondre à la situation, nous exigeons l'ouverture de négociations qui partent d'une revue de toutes les mesures de chaque accord afin d'identifier et dégager les moyens indispensables à leur mise en œuvre ainsi que les mesures complémentaires nécessaires.

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél. : 01 48 18 54 00 - Fax : 01 48 59 25 22 - C.C.P. Paris 20376 D

<http://www.cgt-fapt.fr> - e-mail : fede@cgt-fapt.fr